



MAIRIE DE ATTIGNAT-ONCIN

470 Route du Chef-Lieu 73610 ATTIGNAT-ONCIN

Tél : 04 79 36 07 69 / Mail : mairie.attignat-ocin@orange.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de ATTIGNAT-ONCIN

se réunira, en séance ordinaire le 02 avril 2024, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil ;
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance ;
- Approbation du Budget primitif 2024 ;
- Arrêt du programme d'actions 2024 en forêt communale ;
- Attribution de subventions aux associations ;
- Participation financière à l'accueil de loisirs du Centre socioculturel AEL ;
- Participation financière aux services d'aides à domicile de l'ADMR de Novalaise ;
- Aménagement de l'ancienne carrière de Mollaviette ;
- Négociation foncière par l'EPFL 73 ;
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Questions diverses.

Fait à ATTIGNAT-ONCIN, le 29 mars 2024

Le Maire d'Attignat-Oncin

